

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de l'Yonne

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 12

Date de convocation :
27 juin 2022

Date d'affichage :
27 juin 2022

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLEFARGEAU**

Séance du 05 juillet 2022

L'An deux mille vingt-deux, le cinq juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur. Pascal BARBERET, Maire

Présents : Pascal BARBERET, Dominique MOREL, Élisabeth NOYEMIAN, Jean-Louis MANGIN, Gérard NIMSGERN, Jean-Pierre SINDONINO, Séverine TROMPARENT, Céline PARIS (arrivée à 18h53), Céline PORTOLES, Florence CAPITAIN,

Absents excusés : Christine SIGONNEAU (pouvoir à Élisabeth NOYEMIAN), Serge SAUVAGERE (pouvoir à Jean-Louis MANGIN), Clémence HARNIST, Romain BELIGAT, Justin SAFFROY

Secrétaire de séance : Élisabeth NOYEMIAN

DECISION MODIFICATIVE N°1 (BUDGET PRINCIPAL)

Délibération n° 2022-40

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération 2022-25 du conseil municipal du 07 avril 2022, adoptant le budget primitif 2022,


Considérant qu'afin de permettre le paiement des travaux de sécurisation du passage piéton de la RD 965 par le SDEY, il est proposé au conseil municipal d'autoriser le virement de crédit suivant :

D 2041582 : GFP : Bâtiments et installation		4700,00
D 2135 : Install. gén. agenc. aména. Cons	4700,00	

Le conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver la présente décision modificative.

Fait et décidé les jour, mois et an que dessus.
Ont signé tous les membres présents.

Le Maire


Pascal BARBERET